

Réunion plénière du 4 juin 2014

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	06/06/2014	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	11/06/2014	Après relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	12/06/2014	Après relecture du bureau	Membres du comité
Version 4	18/09/2014	Après approbation en séance plénière	Intranet-Internet

Présents

11000100			
Présidents	Invités		
Laurent PAVARD – MAAF – CGAAER	Laure COUVIDAT – OIEau – Responsable SANDRE		
	Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine SRISE		
Comité			
Francis MERRIEN – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG			
François SALGÉ – MEDDE DGALN – Chargé de mission			
Pascal GÉRAUT – DREAL Pays-de-Loire	Secrétariat		
Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence	Bernard ALLOUCHE – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI		
Nicolas MARCHAND – MEDDE SG/SPSSI/PSI1	Richard MITANCHEY – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI		
Gilles GUILLOUET – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Christian ROLLET – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI		
Christophe ROUSSON – MAAF SG/SM/SDSI/CERI/DIG			
Nathalie LETESSIER – Ville de Créteil – AITF			

Excusés

Pascal DOUARD – MEDDE – CGEDD
Édith VIDAL – DRAAF Picardie

Ordre du jour

- 1. Mobilités au secrétariat permanent
- 2. Approbation du relevé de décisions du 19 mars 2014
- 3. Validation du géostandard Schéma Régional de Cohérence Écologique suite aux résultats de la consultation électronique
- 4. État d'avancement des géostandards à l'instruction
 - a) Bruit des Transports Terrestres
 - b) Transport des Matières Dangereuses
 - c) Plan de Prévention des Risques Miniers
- 5. Géostandards en projet ou pré-instruction
- 6. Points divers
 - a) Plan Corps de Rue Simplifié (lié au RTGE) en relation avec le CNIG et l'IGN
 - b) Conversion de données entre géostandards COVADIS de l'ADS et prescriptions CNIG
 - c) Prise en compte du GML dans le processus de standardisation COVADIS : retour de tests

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations (<u>intranet</u> ou <u>internet</u>)

Relevé de décisions

1 Mobilité au secrétariat permanent

M. Christian ROLLET a succédé au CÉRÉMA à M. Jean-Loup DELAVEAU au début du mois de mai, mais la personne destinée à succéder à M. Michel COLLOT n'a pas encore été désignée par le MAAF

2 Approbation du relevé de décisions du 19 mars 2014

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance, mais Mme Nathalie LETESSIER indique que l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France souhaite :

- connaître plus précisément les attentes et demandes de la COVADIS à son égard ;
- voir ses membres autorisés à accéder aux sites utiles de l'intranet MEDDE/METL;
- disposer deux semaines à l'avance des invitations aux séances plénières de la COVADIS.

Il est convenu que ces points seront abordés lors de la visioconférence habituelle de « debriefing » du 12 juin prochain, à laquelle l'AITF est conviée à participer.

3 Géostandard Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Conformément aux dispositions prises lors de la précédente séance, les contributeurs mobilisés par l'appel à commentaires du géostandard SRCE ont été informés des modifications apportées suite à leur contribution et les membres de la COVADIS ont confirmé leur approbation par vote électronique dans le courant du mois d'avril. En conséquence :

Décision n° COVADIS 2014 06 01

La COVADIS valide le géostandard Schéma Régional de Cohérence Écologique dans sa version 1.0, géostandard réputé approuvé le 5 mai 2014, date de clôture du scrutin électronique par MM. les coprésidents.

4 État d'avancement des géostandards à l'instruction

Bruit des Transports Terrestres (BTT)

Cette instruction s'inscrit dans le cadre du projet BDBE (Base de Données du Bruit dans l'Environnement) porté par la DGPR et la DGITM du MEDDE. Elle a débuté courant mai, après une pré-instruction très fertile en échanges. Ses rapporteurs ont été désignés au sein du CÉRÉMA (DTecTV, DTerCE & DTerMed) et M. Richard MITANCHEY en assure le secrétariat. Elle bénéficiera notamment de l'expérience et des travaux d'Acoucité (observatoire de l'environnement sonore du Grand Lyon) au travers de sa plate-forme ORHANE (en fonctionnement depuis quatre ans). Elle a pour ambition (outre celle, habituelle, de publication) de proposer l'agrégation de données provenant de sources multiples et hétérogènes. Elle se conclura, sauf imprévu, par un appel à commentaires au début de l'automne prochain et le géostandard pourra être soumis à l'approbation de la COVADIS lors de sa séance plénière de novembre 2014.

Sur diverses observations questionnant le rattachement du futur géostandard BTT à tel ou tel thème INSPIRE (Transport, Santé, etc.), M. Sylvain GRELLET rappelle que tout géostandard peut légitimement relever de plusieurs thèmes INSPIRE.

Transport en Canalisations des Matières Dangereuses (TCMD)

Ce projet de géostandard, commandé par la DGPR du MEDDE, a pour objectif de modéliser le réseau de transport de matières dangereuses (gaz, hydrocarbures, etc.) en canalisations enterrées, immergées ou aériennes. Prévue pour débuter en avril, l'instruction ne pourra véritablement démarrer qu'une fois que son périmètre précis (tels attributs pour tels objets modélisés) aura été défini, en principe à la fin de ce mois, entre les divers transporteurs (GrDF, Total, etc.) et la DGPR (fin de ce mois). Cependant, le rapporteur a été désigné en la personne de M. Yves BONIN

(DTerMed du CÉRÉMA), M. Richard MITANCHEY assure le secrétariat et la modélisation a d'ores et déjà été esquissée. Ainsi, après un appel à commentaires prévu pour cet automne, le géostandard TCMD (affichant, bien entendu ses relations avec le géostandard SUP) devrait pouvoir être présenté à la COVADIS pour approbation lors de la même séance plénière de novembre.

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)

Le commanditaire de ce géostandard est la DGPR du MEDDE ; il vise à compléter le géostandard PPR de 2012 en modélisant les données utiles à la prévention des risques induits par l'« aprèsmine » (cf. circulaire MEDDE du 6 janvier 2012) et sera élaboré en collaboration avec GEODERIS, Groupement d'intérêt public BRGM-INERIS). Son rapporteur désigné est Mme Aline LOMBARD qui œuvre au sein de la DTerEst, Pôle de Compétences et d'Innovation « Urbanisme de prévention des risques naturels et miniers » du CÉRÉMA et son secrétariat a été confié à M. Richard MITANCHEY. Son calendrier de production s'établit pour lors comme suit : travaux durant l'été 2014, première présentation à la COVADIS lors de sa séance de septembre, appel à commentaire durant octobre et soumission à l'approbation de la COVADIS lors de sa séance de novembre. Sur observations de l'assemblée suggérant l'extension de ce géostandard aux risques induits par les cavités souterraines il est précisé que la commande, vu les spécificités du droit minier, est bien cantonnée à « la prévention des risques miniers résiduels ».

5 Géostandards en projet ou pré-instruction

Épidémiosurveillance

Si l'étude de « Généricité de l'épidémiosurveillance végétale des organismes nuisibles réglementés (ONR) » (entamée en 2012 avec l'appui de Michel COLLOT) pourra probablement être achevée cet été et présentée à la COVADIS lors de sa prochaine séance, aucun rapporteur issu du MAAF n'a pour lors, faute de disponibilité, pu être mobilisé pour son implémentation dans les deux géostandards en projet (Flavescence dorée de la vigne et Sharka du prunus). De même, s'agissant de l'épidémiosurveillance animale, la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du MAAF n'a pas relayé pour lors l'expression du besoin d'un géostandard « Tuberculose bovine » manifesté par Marie-Odile SIMONOT (DRAAF Bourgogne).

C'est pourquoi, après avoir rappelé qu'il poursuivait activement sa recherche au sein du MAAF d'un successeur à Michel COLLOT au secrétariat de la COVADIS, M. Laurent PAVARD se propose de solliciter officiellement la Direction Générale de l'Alimentation du MAAF pour une formalisation nationale de ces demandes.

Gestion de l'eau

La Région Aquitaine ayant entrepris, dans le cadre de sa plate-forme PIGMA, la modélisation de l'ensemble des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement opérationnels sur son territoire, une demande officielle d'instruction d'un géostandard « Réseaux d'eau potable et assainissement » relayée par Amandine LAFFERRAIRIE (Chargée de mission SIG au Conseil Régional d'Aquitaine et rapporteur, en 2012, du géostandard « Aménagement Numérique des Territoires ») est en gestation.

L'assemblée approuve le principe d'un tel géostandard mais rappelle que la COVADIS et son secrétariat ne sauraient se limiter, sur ce thème comme sur d'autres, à l'organisation d'un appel national à commentaires : le géostandard sera instruit selon la procédure habituelle permettant de garantir un recensement correct de l'existant (en l'espèce SANDRE, autres collectivités territoriales, concessionnaires et fermiers des services concernés, etc.) et la conformité à INSPIRE.

Autres géostandards à venir

À l'initiative des DIRM, la COVADIS sera très prochainement saisie d'une demande de modélisation d'un corpus de données sur les espaces littoraux dont la standardisation sera confiée au

rapportage des DTecEMF et DterNC du CÉRÉMA.

Une demande, enfin, de standardisation d'un modèle des données du bocage, formulée officieusement par la DRAAF Bretagne (Mme Dominique POTDEVIN) doit être précisée.

6 Points divers

Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

La sous-commission RTGE (Référentiel Très Grande Échelle) du CNIG a sollicité début avril la participation du secrétariat de la COVADIS au groupe de travail en charge de l'élaboration d'un standard modélisant les données de ce plan qui, recensant l'ensemble des objets présents (ou affleurant) sur la voie publique, est d'intérêt majeur pour les collectivités locales. C'est M. Richard MITANCHEY qui sera en charge de ce dossier au CÉRÉMA et le standard devrait pouvoir être présenté en détail lors de la prochaine séance de la COVADIS avant appel à commentaires (programmé pour l'automne 2014).

Prescriptions nationales CNIG et géostandards COVADIS

M. Richard MITANCHEY présente à l'assemblée du travail qu'il a réalisé pour le compte du MEDDE : un convertisseur, bâti au moyen de standards *open source*, permettant de rendre conforme aux prescriptions nationales du CNIG (dit « Standard CNIG ») les données des géostandards COVADIS concernant l'Administration du Droit des Sols (Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale et Servitude d'Utilité Publique). L'outil, en cours de recette par le Point d'Appui National ADS (DTerOuest du CÉRÉMA) sera à terme utilisé pour assurer la compatibilité de l'ensemble des données du Géoportail national de l'Urbanisme avec les prescriptions nationales du CNIG.

Géostandards COVADIS et GML : retour de tests

Dans la suite des présentations faites lors des deux réunions plénières précédentes, M. Sylvain GRELLET rend compte à la COVADIS des tests de transcription du géostandard PPR sous GML (Geography Markup Language), transcription destinée, entre autres, à permettre une collecte des données Géorisques par agrégation nationale. Le test de création d'un scénario d'échange UML (conforme à l'ISO 19100) simplifiant le modèle conceptuel de données COVADIS (pour les raisons de limitations techniques actuelles mentionnées lors de la précédente réunion) s'avère satisfaisant. Cette diffusion permettrait une application plus large (au-delà du stockage, exposition, lecture et exploitation des données modélisées) des dits géostandards pour peu qu'on les complète par une description GML

Prochaine réunion plénière le **17 septembre 2014** de 10h00 à 13h00 au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie Tour Voltaire, Paris la Défense – Salle 03.35